

Depuis plusieurs années, la République centrafricaine (RCA) est affectée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées aux violences armées, aux tensions intercommunautaires, aux conflits entre agriculteurs et éleveurs et à des facteurs naturels (inondations). Après une montée de la crise pendant la période électorale de fin 2020, la situation sécuritaire est restée volatile tout au long de l'année 2022 marquée par une intensification des opérations militaires opposant les Forces Armées Centrafricaines (FACA) (appuyées par leurs alliés) aux groupes armés luttant pour le contrôle des territoires. Si la situation sécuritaire s'est relativement améliorée dans certaines villes de nouveau sous contrôle de l'armée nationale, le retranchement des groupes armés au niveau des axes continuent à occasionner des déplacements de populations fuyant les affrontements armés surtout dans la partie Nord-Ouest du pays.

En réponse aux crises complexes en RCA, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) déploie, depuis décembre 2013, la Matrice de suivi des déplacements, (DTM), un outil qui collecte des données sur les tendances de déplacement et les besoins humanitaires multisectoriels des populations affectées par les crises. A travers sa composante du suivi des déplacements, la DTM met à jour les tendances de déplacements en collectant des informations auprès d'informateurs clés (autorités locales, représentants de déplacés) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés internes et retournés. Ces informations sont partagées avec la communauté humanitaire afin d'informer les programmes de réponse stratégiques et opérationnels.

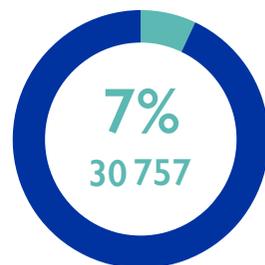
Ce tableau de bord présente la situation de déplacement dans les localités et sites d'accueil des déplacés internes et retournés. La collecte de données a été réalisée dans 4 071 localités de présence des PDI et / ou retournés et 81 sites de déplacement et lieux de regroupement entre le 01^{er} décembre 2022 et le 08 janvier 2023 dans les 16 préfectures du pays en plus de la capitale Bangui.

Nombre de localités évaluées **4 071¹**

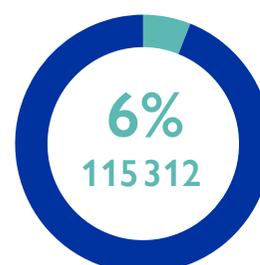
Nombre de sites ayant un gestionnaire évalués **66**

Nombre de lieux de regroupement (autogérés) évalués³ **15**

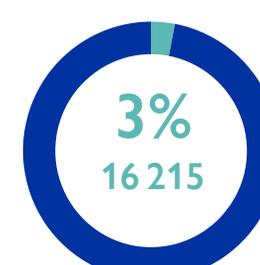
Individus déplacés internes (PDI)²



Individus retournés internes



Individus retournés de l'étranger



Pourcentage et nombre de PDI et retournés répertoriés au cours du dernier trimestre (entre septembre et décembre 2022) :

Principales causes de déplacement des PDI et de retour de la majorité des retournés :

Motifs de déplacement des PDI	% de PDI
Affrontements entre éléments armés	48%
Crise politique (d'avant 2014)	18%
Conflits communautaires	14%
Inondations	9%
Crise liée aux élections de 2020	5%
Conflits liés à la transhumance	5%
Incendies	1%

Motifs de retour de la majorité des retournés internes	% de localités
Amélioration sécuritaire en zone d'origine	80%
Faibles conditions de vie en zone d'accueil	14%
Recherche d'opportunités économiques	3%
Rejoindre d'autres membres de la famille ou de la communauté	2%
Détérioration sécuritaire en zone d'accueil	1%

Motifs de retour de la majorité des retournés de l'étranger	% de localités
Amélioration sécuritaire en zone d'origine	49%
Faibles conditions de vie en zone d'accueil	29%
Recherche d'opportunités économiques	10%
Discrimination en zone d'accueil	8%
Détérioration sécuritaire en zone d'accueil	2%
Rejoindre d'autres membres de la famille ou de la communauté	2%

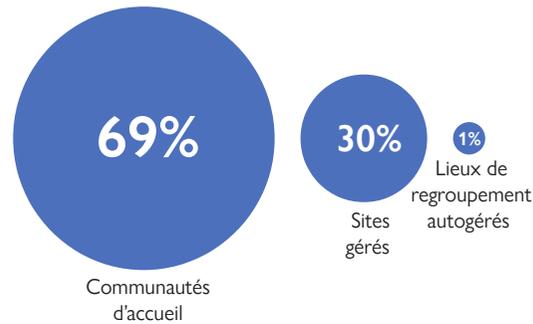
¹ La collecte de données a couvert 4 071 localités de présence de déplacés internes ou de retournés. Au total, 187 localités n'ont pas été évaluées car inaccessibles pour des raisons sécuritaires au moment de la collecte de données. Néanmoins, à des fins d'analyse, les effectifs de déplacement et de retour répertoriés dans ces localités lors du round 16 de la DTM ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population déplacée interne et retournée.

² Le calcul de l'évolution des déplacements entre le round 16 (août 2022) et le round 17 (décembre 2022) est relatif à la même zone géographique couverte lors des deux rounds DTM successifs. La commune de Boutélossi (dans la préfecture de Lobaye) a été exclue du calcul de l'évolution car non couverte pour des raisons d'inaccessibilité fluviale lors du round 16. Cette commune a été couverte pour la première fois par la DTM lors de ce round 17.

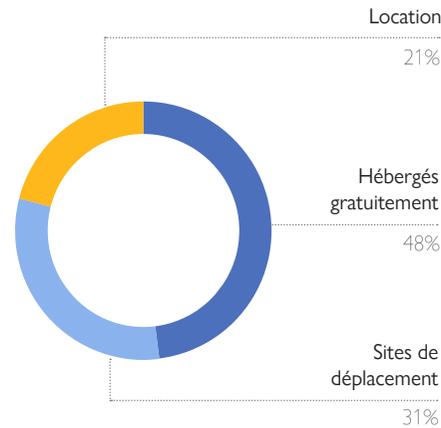
³ Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain sans la présence d'un gestionnaire CCCM.

APERÇU DES DEPLACEMENTS

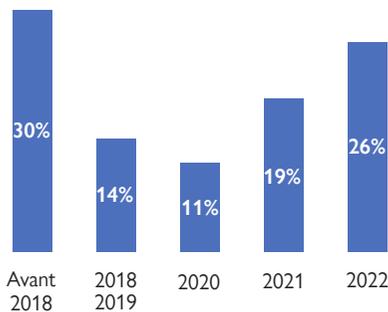
Répartition des ménages PDI par milieu de déplacement (communauté d'accueil / sites)⁴:



Répartition de ménages PDI, par type d'hébergement :



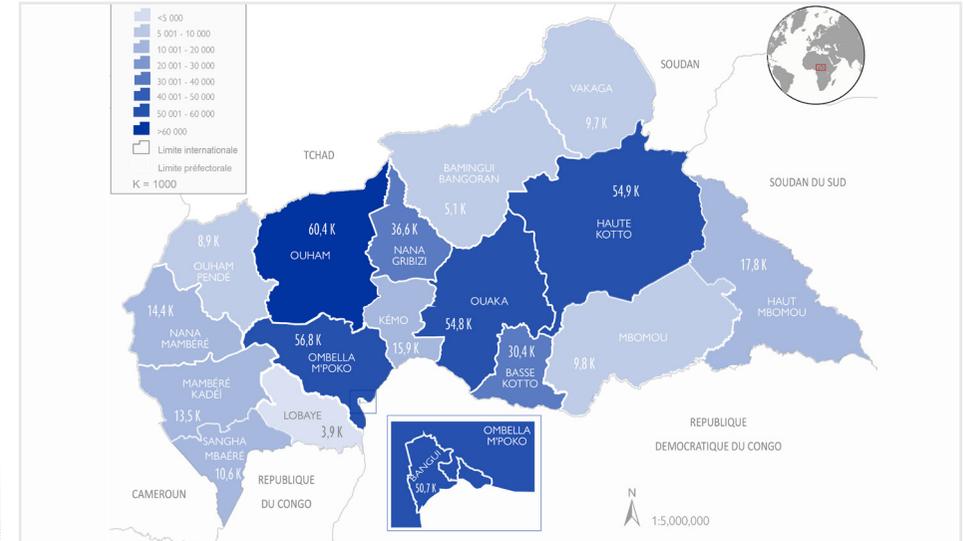
Répartition des individus PDI, par année de déplacement :



Type d'abris de la majorité des ménages PDI (par pourcentage de localités) :

Types d'abri de la majorité des PDI	% de localités
Structure permanente (briques, parpaings, avec toiture et tôles)	13%
Structure semi-permanente (briques, toiture et paille)	83%
Structure temporaire (abris d'urgence)	3%
Abri collectif (maison abandonnée, écoles etc.)	1%

Nombre / concentration des PDI par préfecture⁵



La DTM a répertorié 455 198 personnes déplacées internes (PDI) (94 101 ménages) à l'échelle nationale au 31 décembre 2022. Les nouveaux déplacés depuis le round DTM précédent (août 2022) sont estimés à 30 757 personnes ayant effectué le déplacement entre les mois de septembre et décembre 2022. Ces nouveaux déplacements sont surtout concentrés dans les préfectures d'Ouham (27%) et de Ouaka (20%) en raison des affrontements entre les Forces Armées centrafricaines (FACA) et groupes armés non étatiques, des conflits entre agriculteurs et éleveurs et des inondations ayant occasionné des déplacements dans l'Ouham dans les sous-préfectures de Markounda, Kabo, Batangafo, Nangha-Boguila et Nana-Bakassa. Le nombre total de PDI dans la même zone couverte lors des deux rounds DTM successifs a globalement baissé de -4 pour cent au niveau national⁶. Toutefois, certaines préfectures ont connu une hausse telles que la Sangha-Mbaéré (+20%), l'Ouham (+17%), le Kémo (+6%) et la Mambere-Kadei (+6%). Dans le Kémo, la hausse est liée aux affrontements entre groupes armés non étatiques rivaux dans la sous-préfecture de Ndjoukou au mois d'octobre. Dans la Mambere-Kadei, les opérations militaires régulières dans la sous-préfecture d'Amada Gaza ont occasionné des déplacements préventifs. En outre, la préfecture de Sangha-Mbaere a connu une hausse de 695 personnes en déplacements secondaires pour rejoindre d'autres membres de leurs familles et pour des raisons économiques. A l'opposé, l'effectif de PDI a connu une baisse d'au moins 20 pour cent depuis le mois d'août dans les préfectures d'Ouham-Pendé (-27%), Nana-Gribizi (-24%) et Basse-Kotto (-20%). Cette baisse a été favorisée par la relative amélioration de la situation sécuritaire sur certains axes et par les conditions de vie difficiles dans les zones d'accueil des PDI. Concernant le milieu de déplacement, 69 pour cent des PDI sont dans les familles d'accueil contre 31 pour cent sur les sites de déplacement.

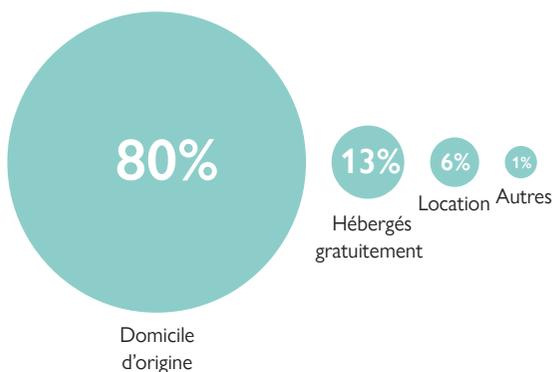
⁴ Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain

⁵ Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

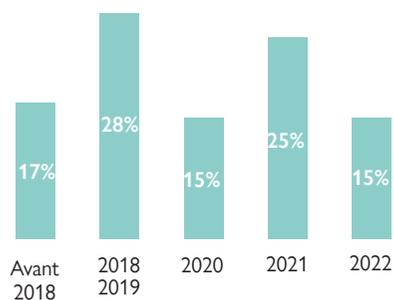
⁶ Le calcul de l'évolution des déplacements entre le round 16 (août 2022) et le round 17 (décembre 2022) est relatif à la même zone géographique couverte lors des deux rounds DTM successifs. La commune de Boutélossi (dans la préfecture de Lobaye) a été exclue du calcul de l'évolution car non couverte pour des raisons d'inaccessibilité fluviale lors du round 16. Cette commune est couverte pour la première fois par la DTM lors de ce round 17.

APERÇU DES RETOURS

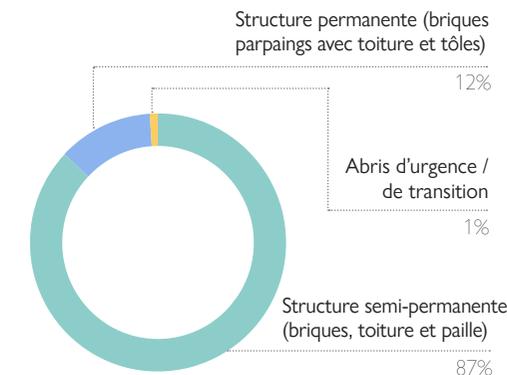
Répartition des ménages retournés (internes et de l'étranger), par type d'hébergement :



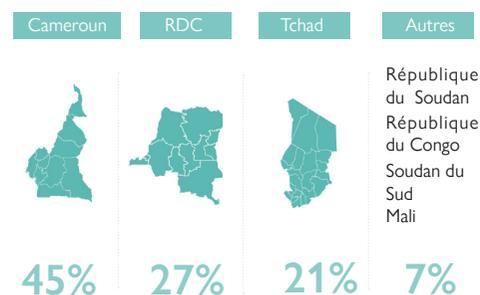
Répartition des individus retournés internes par période de retour :



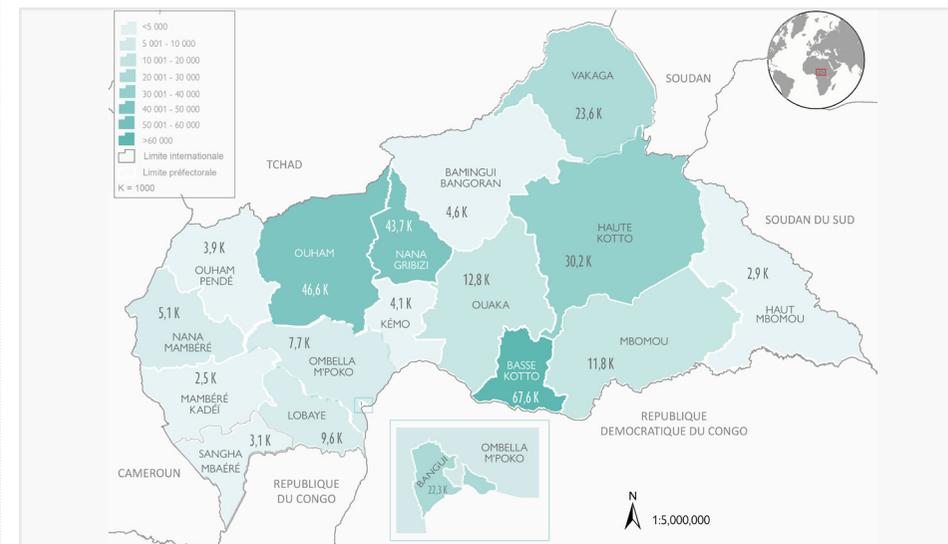
Constitution des abris de la majorité des retournés, par proportion de localités :



Répartition de la majorité des retournés de l'étranger selon le pays de provenance, par proportion de localités :



Nombre de retournés internes ayant effectué le retour en 2022 (entre janvier et décembre)⁷



La DTM a répertorié au niveau national 2 037 613 retournés internes et 482 150 retournés de l'étranger. Environ 15 pour cent des retournés internes (302 242 personnes) ont effectué le retour en 2022 (entre janvier et décembre). En outre, 12 pour cent du total des individus retournés de l'étranger ont effectué le retour en 2022 (56 788 personnes). Les nouveaux retournés depuis le round DTM précédent mené en août 2022 sont estimés à 115 312 personnes pour les retournés internes et 16 215 retournés de l'étranger entre les mois de septembre et décembre 2022. Ces nouveaux retours sont surtout concentrés dans les prefectures de Basse-Kotto, Mambere-Kadei, Ouham et Haute-Kotto. Le nombre total de retournés internes dans la même zone couverte lors des deux rounds DTM successifs a globalement augmenté de 8 pour cent au niveau national⁸. Cette hausse a été plus importante dans la Lobaye (48%) et la Vakaga (37%). En outre, le nombre de retournés de l'étranger a connu une hausse significative (+249 ménages) dans le Bamingui-Bangoran et 2 341 retours supplémentaires de l'étranger dans l'Ouham en provenance du Tchad. Cette hausse globale des retours s'explique par la relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones de nouveau sous le contrôle de l'armée nationale, les conditions de vie difficiles dans les zones d'accueil des PDI et par la fin de la saison des pluies qui incite des ménages déplacés à retrouver leurs champs dans leur lieu de résidence initial pour cultiver. Les retours de l'étranger proviennent majoritairement du Cameroun dans 45 pour cent des localités d'accueil des retournés de l'étranger, de la République Démocratique du Congo (27%) et du Tchad (21%). Après le retour, la grande majorité des retournés (80%) regagnent leur domicile d'origine contre 13 pour cent hébergés gratuitement, 6 pour cent en location et 1 pour cent qui occupent des abris d'urgence / de fortune.

⁷ Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

⁸ Le calcul de l'évolution des déplacements entre le round 16 (août 2022) et le round 17 (décembre 2022) est relatif à la même zone géographique couverte lors des deux rounds DTM successifs. La commune de Boutélossi (dans la prefecture de Lobaye) a été exclue du calcul de l'évolution car non couverte pour des raisons d'inaccessibilité fluviale lors du round 16. Cette commune est couverte pour la première fois par la DTM lors de ce round 17.